

CIRQU'AOUETTE

Centre d'initiation aux arts et techniques du cirque pour tous
agr   par la F  d  ration Fran  aise des Ecole de Cirque

ADRESSE : 25/27 rue Auguste Lan  on 75013 Paris

SITE : www.cirquaouette.org

DIRECTRICE : Juliette PAKULA

TELEPHONE : 01 45 80 29 75

@COURRIEL : info@cirquaouette.org

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 - INSCRIPTION

- Les inscriptions sont ouvertes    partir du mois d'avril et toute l'ann  e en fonction des disponibilit  s de place dans les cours.

L'ADH  SION    l'association est de 30   pour l'ann  e et n'est jamais rembours  e.

Rappel : L'Adh  sion permet de b  n  ficier des services de l'association et ne peut en aucun cas   tre associ   aux tarifs des ateliers appel  s Cotisations.

- Les adh  rents doivent avoir pris connaissance et accept   les statuts, le r  glement int  rieur et le projet p  dagogique de l'  cole, remis avec le dossier de pr  inscription ou d'inscription.

2 - DECOUPAGE DE L'ANNEE

- Les cours d  buteront le lundi 30 septembre 2024
- Les cours se termineront le dimanche 29 juin 2025
- Les ateliers s'arr  tent durant les vacances scolaires (zone C) sauf durant les vacances de la Toussaint.

3 - CERTIFICAT MEDICAL-ASSURANCE

Un certificat m  dical d'aptitude    la pratique sportive ou une d  charge m  dicale (   demander par mail) doit   tre remis lors du premier cours.

L'absence du certificat m  dical ou de la d  charge peut entra  ner l'exclusion aux cours.

- Les adh  rents    jour de leur cotisation sont assur  s uniquement pour les risques li  s    l'activit  .
- Tout accident d'une personne non adh  rente ne saurait engager l'Association.
- Tout accident survenant hors des cours ne saurait   tre de la responsabilit   de l'Association.

4 - FORFAIT

- Il est d   par tous les adh  rents inscrits au cours.
- La cotisation doit   tre r  gl  e le premier mois qui d  bute les activit  s.
 - S'agissant d'un forfait, il doit   tre r  gl   quel que soit le nombre de s  ances auxquelles participe l'adh  rent. Il prend en compte les diff  rentes p  riodes de vacances.
 - Les cours auxquels les adh  rents ne participent pas sont **perdus et non r  cup  rables**,    l'exception o   l'adulte doit s'absenter pour **raisons professionnelles**, un justificatif sera alors demand  .
 - Le forfait annuel n'est remboursable qu'en cas de probl  me m  dical grave :
Le remboursement partiel de la cotisation annuelle peut   tre effectu   dans le cas d'un arr  t total de l'activit   sur l'ann  e en cours, sous r  serve de fournir un certificat m  dical d'inaptitude    toutes activit  s sportives d  livr   soit par un m  decin du sport soit par un "m  decin sp  cialis  " dans la maladie ou la blessure dont souffre l'adh  rent.
Sera refus   un certificat m  dical d'inaptitude d  livr   par un m  decin g  n  raliste.
 - Inscription Tardive : Dans le cas o   l'adh  rent d  bute l'activit   avant janvier, la cotisation est enti  rement due. Dans le cas o   l'adh  rent d  bute l'activit   apr  s janvier, la cotisation sera calcul  e au prorata du nombre de trimestres restants selon le forfait souscrit.

COUT PEDAGOGIQUE FORFAITAIRE

COURS ADULTES	Plein tarif 2h de cours	2 ^{ème} membre d'une même famille ou 2 ^{ème} cours	3 ^{ème} membre d'une même famille ou 3 ^{ème} cours	Tarif Étudiant post-BAC Aucune dégressivité pour ce forfait
Uniquement jusqu'au 31 juillet 2024				
Moins 8% sur l'inscription annuelle	550 €	467 €	412 €	357 €
A partir de septembre 2024				
Inscription annuelle d'octobre 2024 à juin 2025	598 €	508 €	448 €	388 €
Inscription trimestrielle d'octobre à décembre 2024	219 €	186 €	164 €	150 €
Inscription semestrielle de janvier à juin 2025	439 €	373 €	329 €	276 €

- ✚ Le forfait est à régler soit par chèque à l'ordre de CIRQU'AOUETTE soit en chèques vacances, soit en espèces, par virement.
- ✚ Il est possible de régler en plusieurs fois, dans ce cas, la totalité des chèques correspondant au forfait annuel doit être donnée dès l'inscription définitive.

5 - DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

Pour les nouveaux adhérents :

Après règlement de l'ADHÉSION, 1 séance d'essai sera proposée avant inscription annuelle.
Il est entendu que ce cours sera pris en compte dans le forfait.

✚ *Pour tous les adhérents :*

- Lors de la première séance, les enseignants fournissent toutes les explications voulues.
- ✚ Il est très important d'**être ponctuel** en ce qui concerne les horaires des cours.
- ✚ Tous les pratiquants ne doivent porter aucun bijou, les cheveux longs doivent être attachés.
- ✚ Pour les cours pluridisciplinaires, les adhérents doivent être habillés avec des vêtements sports dans lesquels ils se sentent bien, avec les genoux couverts (caleçon/tee-shirt, académique...) et doivent être **chaussés impérativement de rythmiques** pour des raisons évidentes d'hygiène.
- ✚ Pour les cours d'acrobaties aériennes, les adhérents doivent se munir d'une paire de chaussettes propres dédiées à l'activité et de gel hydroalcoolique.

EMPLOI DU TEMPS

COURS	JOUR	HORAIRES	DUREE
ADULTES			
Pluridisciplinaire	Lundi	19h30-21h30	2h
Tissus	Mercredi	19h45-21h45	2h
Acrobaties Aériens (Tissus, trapèze, cerceau)	Jeudi	19h30-21h30	2h
	Vendredi	21h00-23h00	2h

6 - CONDITION D'ORGANISATION

- ✚ Des modifications de planning peuvent intervenir en début d'année scolaire (ex : cours annulés, fermés par manque de participants...). Dans ce cas, une solution de remplacement sera proposée. Si cette solution ne convient pas, la cotisation versée sera remboursée sans que les participants aient droit à un quelconque dédommagement.
- ✚ Une assemblée générale sera programmée le jeudi soir à la place du cours adulte. Ce jour sera alors récupéré durant les vacances scolaires.
- ✚ En cas de nouvelle pandémie qui engendrerait des mesures de confinement, l'Association ne remboursera ni l'adhésion, ni la cotisation même partiellement.